

Soutien de l'université Paris-Saclay à la mobilité internationale doctorale sortante

Appel à candidatures 2020

Afin de favoriser l'internationalisation de ses doctorants et faciliter le développement de partenariats de recherche structurés (*réseaux et laboratoires de recherche internationaux, etc.*), l'Université Paris-Saclay propose des aides à la mobilité doctorale sortante pour des séjours courts dans un laboratoire de recherche à l'étranger.

Le présent appel permettra aux doctorants de l'Université Paris-Saclay de financer leur mobilité à l'étranger dans le cadre de collaborations internationales de recherche déjà labellisées ou en voie de l'être, d'acquérir une expérience complémentaire nécessaire ou utile au bon développement de leur projet doctoral et de diversifier leur réseau professionnel.

Le soutien sera attribué sur la qualité du projet de mobilité et sur les perspectives de développement des coopérations.

Objet de l'appel

Cet appel s'adresse aux étudiants inscrits dans une école doctorale de l'Université Paris-Saclay qui souhaiteraient effectuer un séjour de recherche dans un laboratoire de recherche à l'étranger d'une durée d'un à cinq mois. Le projet de mobilité pourra concerner toutes les disciplines scientifiques couvertes par les écoles doctorales de l'Université Paris-Saclay et tout pays de destination.

Les lauréats recevront une bourse d'un montant de 1 000 €/mois (ou 33 €/jour) pour leur mobilité ainsi qu'une indemnité de transport, en complément de leur éventuelle rémunération par le laboratoire d'accueil.

Critères d'éligibilité

Pour être éligible au dispositif, les candidatures devront répondre aux critères suivants :

- Le candidat devra être régulièrement inscrit dans une école doctorale de l'Université Paris-Saclay, et dans un des établissements suivants : AgroParisTech, CentraleSupélec, ENS Paris-Saclay, IOGS, Université d'Evry Val d'Essonne, Université Paris-Sud, Université Saint-Quentin en Yvelines ;
- La mobilité devra se faire dans une unité ou laboratoire de recherche à l'étranger et dans le cadre d'un partenariat de recherche structuré ou en voie de l'être (*réseaux et laboratoires de recherche internationaux, etc.*) ;
- La durée du séjour de mobilité devra être de minimum un mois et de maximum de cinq mois ;
- Les doctorants en cotutelle devront effectuer un séjour de recherche dans un pays autre que celui du laboratoire partenaire de la cotutelle.

Cette bourse n'est pas cumulable avec la bourse Fulbright-Université Paris-Saclay.

Modalités de candidature

Les dossiers devront contenir :

- Le dossier de candidature complété ;
- Un CV détaillé du candidat ;
- Une lettre de motivation, précisant l'impact attendu de cette mobilité pour le développement d'un projet doctoral original et ambitieux, décrivant les bénéfices potentiels pour la maturation du projet professionnel, et l'intérêt personnel du candidat pour la dimension interculturelle ;
- Une présentation (deux pages maximum) du projet scientifique de mobilité du candidat et du contexte la permettant ;
- Une lettre de recommandation du directeur de thèse du candidat, précisant le cadre collaboratif (*type de projet et organisme financeur*), et les perspectives de développement de la collaboration avec la structure d'accueil ;
- Une lettre d'invitation du chercheur chargé de l'accueil et de la supervision du doctorant, précisant les moyens et ressources mis à disposition du doctorant ;
- Un certificat de scolarité.

Modalités de soumission : Les dossiers devront être soumis via le [formulaire en ligne](#).

Critères de sélection et modalités du soutien

Les dossiers seront évalués sur la base des critères suivants :

- Profil académique et scientifique du doctorant ;
- Motivations du doctorant pour effectuer la mobilité ;
- Qualité scientifique du projet de mobilité ;
- L'impact et les perspectives de développement / collaborations futures.

Evaluation : Les dossiers seront évalués par des représentants formation, recherche et relations internationales au sein de l'Université Paris-Saclay.

Modalités du soutien : la bourse sera versée dans son intégralité aux lauréats après leur départ et traitement des documents attestant de leur arrivée dans leur structure d'accueil. A l'issue du séjour, les lauréats devront fournir un rapport de fin de mobilité.

Calendrier

Vague 1 : pour les doctorants souhaitant effectuer une mobilité débutant entre février et juillet 2020.

- Clôture des candidatures : 8 décembre 2019 (minuit)
- Annonce des résultats : janvier 2020

Vague 2 : pour des mobilités débutant entre octobre 2020 et janvier 2021

- Clôture des candidatures : 31 mai 2020
- Annonce des résultats : juillet 2020

Contact

Pour toute question, veuillez contacter Amandine Duraz : amandine.duraz@universite-paris-saclay.fr